

Motion du 13 octobre 2010 de M. Yves de Matteis, Mmes Ariane Arlotti, Sarah Klopmann, Salika Wenger, MM. Mathias Buschbeck, Alexandre Wisard, Gérard Deshusses, Grégoire Carasso, Jean-Charles Lathion, Alain de Kalbermatten et Pascal Rubeli: «Pour un soutien affirmé à des lieux de fête et de vie nocturne populaires et associatifs afin de redonner vie à Genève».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 3 novembre 2010)

MOTION

Considérant:

- le fait qu'une multitude de lieux festifs ayant accueilli des soirées, notamment organisées par des associations, ont, au fil du temps, disparu ou sont indisponibles, comme:
 - l'ancien palais des expositions au quai Ernest-Ansermet, où il était possible de louer trois étages entièrement équipés pour 2000 francs (y compris une semaine de préparation des décors);
 - la salle du Faubourg, où le rez-de-chaussée est indisponible à la location depuis plus d'une année;
 - l'ancienne salle du parvis d'Uni Mail (appelée «Nouveau Palais»), qui avait été créée à cet effet et qui depuis n'est plus utilisée pour accueillir des soirées;
 - les lieux festifs qui étaient disponibles sur les terrains dans le lieudit «Artamis», terrains aujourd'hui consacrés presque exclusivement aux logements et au commerce;
 - la villa située au 6, route du Bout-du-Monde, à Champel, qui avait hébergé le BDM (boutdumonde) et le Nomades, clubs qui avaient réussi à se faire une place particulière dans les milieux de la fête et de la vie nocturne genevoise;
 - le lieudit «Pont-Rouge», qui avait également été utilisé par certaines associations pour y organiser des fêtes, concerts et autres événements;
 - la salle communale des Eaux-Vives, dans laquelle plusieurs événements avaient été organisés, et qui est actuellement utilisée par l'Association pour la danse contemporaine;
 - le Moa Club, fermé très récemment, et dont la réouverture semble compromise du fait que les travaux de mise aux normes pourraient être jugés trop importants;
 - le Weetamix, qui pourrait être fermé dans un avenir proche;
- le fait que Genève devient petit à petit une ville morte la nuit, au profit d'autres villes romandes, comme Lausanne, qui ont su maintenir le caractère festif et convivial de leurs lieux de vie nocturne;
- le fait que les jeunes qui auraient l'envie de créer et d'organiser de vraies soirées sont aujourd'hui complètement dissuadés de le faire par le manque d'infrastructures existantes,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à s'engager afin de mener une politique permettant de redonner à Genève son caractère festif et de relancer les lieux de fête et de vie nocturne, en déclin dans cette ville ces dernières années;
- à proposer, à moyen terme, afin d'atteindre ce but, une, voire plusieurs salles polyvalentes supplémentaires disponibles à la location, ce à des tarifs préférentiels (notamment pour les associations), et dont l'infrastructure puisse permettre une véritable préparation (décoration plusieurs jours à l'avance, possibilité d'utiliser les murs comme éléments de supports de décors, etc.);
- dans l'intervalle, à tenter de trouver une solution provisoire dans des locaux qui pourraient être aménagés pour répondre aux demandes croissantes;
- à faciliter les formalités administratives afin de permettre aux organisateurs de louer cette ou ces salles de manière appropriée et leur facilitant l'établissement d'une planification;
- à adapter, si l'environnement le permet, les horaires de fermeture des salles municipales à la réalité des milieux de fête et de vie nocturne, soit 5 h du matin.